

Les systèmes agro-alimentaires méditerranéens

Perez R.

in

Dupuy B. (comp.), Dupuy B. (collab.).
Equilibre alimentaire, agriculture et environnement en Méditerranée

Montpellier : CIHEAM

Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 24

1994

pages 55-70

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI941122>

To cite this article / Pour citer cet article

Perez R. **Les systèmes agro-alimentaires méditerranéens**. In : Dupuy B. (comp.), Dupuy B. (collab.). *Equilibre alimentaire, agriculture et environnement en Méditerranée*. Montpellier : CIHEAM, 1994. p. 55-70 (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 24)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

Les systèmes agro-alimentaires méditerranéens

Roland Pérez

CIHEAM-Institut Agronomique Méditerranéen, Montpellier (France)

Les dynamiques démographiques que connaissent les pays méditerranéens, qu'elles soient externes ou internes, définitives ou temporaires, amènent à se poser quelques questions simples mais fondamentales.

La région méditerranéenne pourra-t-elle supporter les effets de ces dynamiques ? C'est-à-dire à la fois un accroissement sensible de sa population et une très inégale répartition amenant, ici un littoral surchargé, là une désertification.

Les sols souvent fragiles, des ressources en eau limitées, permettront-ils de faire face simultanément aux sollicitations multiples dont ils sont l'objet, d'une part du monde agricole, d'autre part de l'urbanisation et du tourisme ?

L'agriculture, tout particulièrement, est-elle en mesure de faire face à la pression démographique et d'assurer l'alimentation des nouvelles couches de population, notamment des grandes zones urbaines du sud ?

Dans la présente contribution, on se centrera sur le « défi agro-alimentaire », né des situations contrastées entre les potentialités agricoles et les besoins alimentaires selon les différentes sous-régions de la zone méditerranéenne.

* *
*

Traiter des relations entre agriculture et alimentation, c'est parler en termes de systèmes agro-alimentaires, plus exactement de « meso-systèmes » composés des acteurs, des institutions et des procédures, impliqués dans les différentes filières concernées.¹

La région méditerranéenne constitue une zone privilégiée pour l'observation de ces dynamiques agro-alimentaires dans la mesure où, là plus qu'ailleurs, on peut observer l'éclatement des modèles traditionnels et l'apparition de nouveaux modèles qui, selon le cas, se substituent, s'opposent ou se juxtaposent aux précédents.

Après avoir montré l'opposition entre le nord et le sud de la Méditerranée, nous analyserons la dynamique des différents systèmes agro-alimentaires en oeuvre dans cette région et leur évolution prévisible, à moyen terme, en fonction des différents scénarios envisageables.

I – Le constat : une Méditerranée coupée en deux

Dans le domaine agro-alimentaire, la région méditerranéenne n'a plus d'unité, si tant est qu'elle en ait jamais eu².

L'examen des données disponibles sur le quart de siècle écoulé³ montre clairement une opposition entre le nord et le sud de la Méditerranée et plus précisément entre le groupe de pays relevant de la Communauté Européenne (CEE-Med.) et les pays tiers méditerranéens (PTM).

Certes une telle appréciation globale doit être nuancée à plusieurs titres :

- tout d'abord en fonction de la qualité des informations disponibles dont la fiabilité est parfois discutable, incitant à manier toute statistique avec précaution⁴ ;
- ensuite parce que chacune de ces grandes zones comporte des exceptions, ainsi la situation de l'Albanie sur la rive nord ou d'Israël sur la rive sud ;
- enfin parce que la dichotomie Nord-Sud doit être modulée selon les indicateurs concernés.

Elle apparaît cependant confirmée en fonction de la plupart d'entre eux. Ces indicateurs peuvent être envisagés aux différents niveaux de la chaîne agro-alimentaire :

- le produit agricole ;
- les consommations alimentaires ;
- les industries et les échanges agricoles et alimentaires.

1. Le produit agricole

A. Indicateurs macro-économiques

Le produit intérieur brut agricole (PIB-A) permet d'apprécier le poids du secteur agro-alimentaire dans l'économie nationale.

La région méditerranéenne, à l'instar des autres régions du monde, connaît une diminution relative de son secteur agricole.

Tableau 1. Evolution de l'activité agricole dans le produit intérieur brut des pays méditerranéens

Zone	PIB		PIB-A		PIB-A / PIB	
	1965	1989	1965	1989	1965	1989
Total Méd.	238	2623	30	135	12,5%	5%
CEE-Méd.	198	2285	21	92	10,5%	4%
PTM	40	338	9	43	24,0%	11%

Valeurs estimées en milliards \$

Source: *Medagri 1993* (d'après données FAO, Banque Mondiale).

La part relative du produit agricole est tombée en 25 ans de 12,5 % à 5 % du PIB global de la zone⁵.

Cette diminution relative est liée au différentiel de croissance, le PIB-A augmentant à un taux moyen sensiblement inférieur à celui du PIB (6,5 % contre 10,5 %).

Chacune des deux grandes zones géopolitiques de la Méditerranée a sa part dans cette évolution globale.

- Les pays de la rive nord ont une évolution voisine de l'ensemble, ce qui est normal car ils représentent le plus grand poids (68 % du PIB-A et 87 % du PIB).
- Les pays de la rive sud connaissent la même évolution, mais un peu plus atténuée.

B. Production par tête

Rapportée au nombre d'actifs agricoles, la situation des différents pays méditerranéens apparaît très contrastée.

En dehors du cas particulier d'Israël et, dans une certaine mesure, de la Libye, on observe une hiérarchisation relativement stricte entre pays CEE et pays tiers méditerranéens. On peut dire, pour simplifier, que l'actif agricole français ou italien a une production, exprimée en valeur marchande internationale⁶, vingt fois supérieure à celle de ses homologues de Turquie ou d'Egypte, pourtant pays de longue tradition agraire.

Tableau 2. Produit agricole par actif agricole (1989, milliers de \$)

Pays	PIB-A / actif agricole
Israël	24,2
France	20,5
Italie	19,9
Espagne	11,7
Libye	7,5
Grèce	6,6
Portugal	5,1
Jordanie	4,9
Algérie	4,6
Yougoslavie	3,0
Tunisie	1,9
Maroc	1,3
Turquie	1,1
Egypte	1,0

Source : d'après *Medagri 1993* (données FAO, Banque Mondiale).

2. Dépenses alimentaires

A. Indicateurs macro-économiques

L'analyse de la dépense alimentaire complète les observations précédentes. Il y a une bonne corrélation entre le poids du PIB-A dans le PIB et celui des dépenses alimentaires dans l'ensemble des dépenses de consommation des ménages (cf. *Tableau 3* et *Graphique 1 : Dépenses alimentaires et produit agricole*).

On observe l'opposition entre pays du Nord, notamment CEE, et les PTM (avec le cas particulier d'Israël) ; le français en moyenne ne consacre plus que 1/6 de son budget à l'alimentation, alors que l'égyptien en est encore à la moitié⁷.

B. Structure des dépenses alimentaires

Une analyse plus affinée de la structure des dépenses alimentaires des différents pays méditerranéens et de leur évolution depuis vingt-cinq ans corrobore, voire accentue, les observations précédentes.

Parmi les nombreux indicateurs possibles on en prendra un seul, au demeurant bien significatif : celui des disponibilités en protéines et de leur répartition entre protéines animales et protéines végétales (cf. *Tableau 4* et *Graphique 2 : Evolution structurelle des rations en protéines*, et tableau et graphiques en annexe).

Pour l'ensemble des pays méditerranéens on observe une amélioration sensible des disponibilités protéiniques par habitant, ce qui dément – au moins au niveau des statistiques officielles – les assertions de détériorations globales des conditions alimentaires⁸.

Il reste que malgré les progrès remarquables des pays de la rive sud, la hiérarchisation CEE-PTM est incontestable.

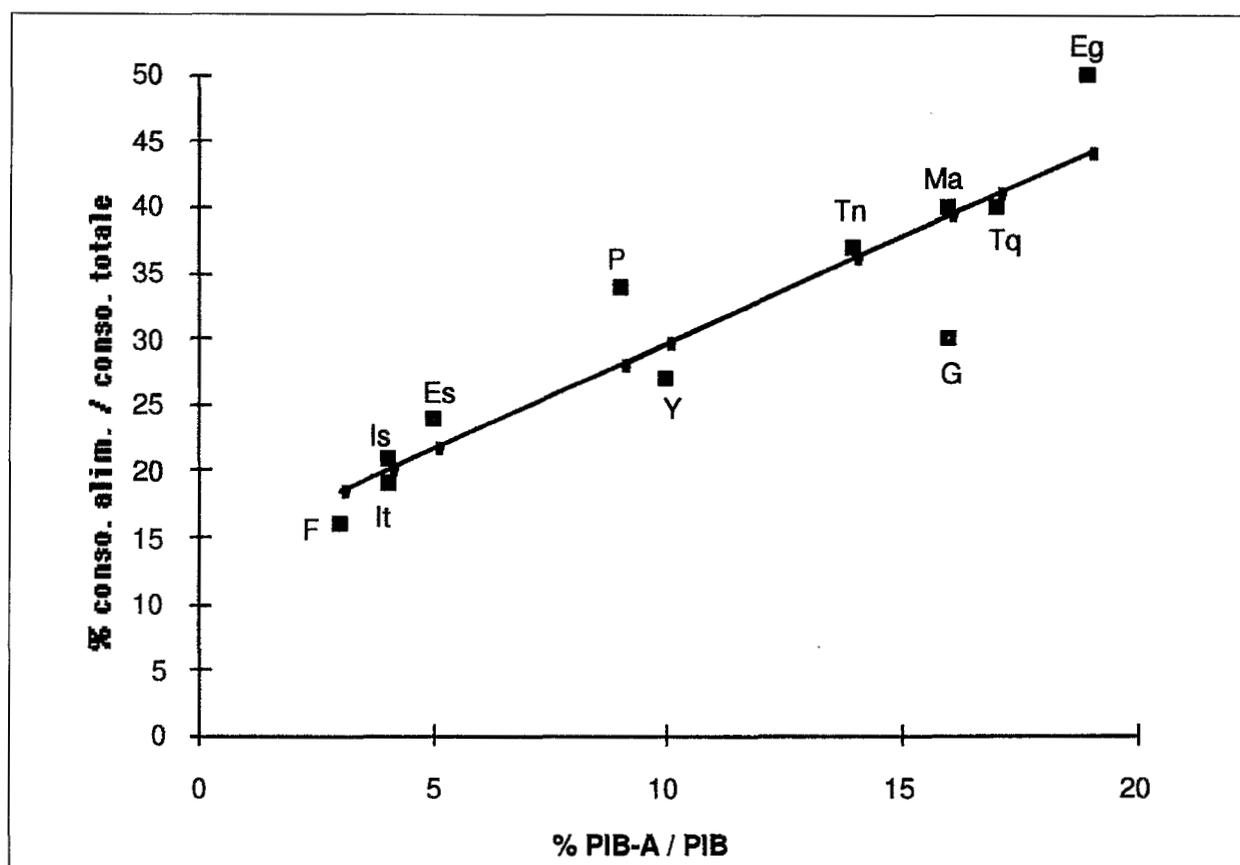
Celle-ci apparaît encore plus nettement si on affine l'analyse en distinguant l'apport respectif des protéines végétales et animales aux rations moyennes.

Alors que les pays de la CEE méditerranéenne, à l'instar des autres nations économiquement développées, tendent à diminuer leur consommation de protéines végétales par substitution de protéines animales, la plupart des pays tiers méditerranéens n'ont pu faire face à leurs besoins protéiniques que par un recours massif aux protéines végétales.

Tableau 3. Dépenses alimentaires et produit agricole

Pays	C. Alim / C. Total (%)	PIB-A / PIB (%)
France	16	3
Italie	19	4
Israël	21	4
Espagne	24	5
Yougoslavie	27	10
Grèce	30	16
Portugal	34	9
Tunisie	37	14
Turquie	40	17
Maroc	40	16
Egypte	50	19

Source : Medagri 1993 (d'après données FAO, Bilans alimentaires).

Graphique 1. Corrélation entre dépenses alimentaires et produit agricole


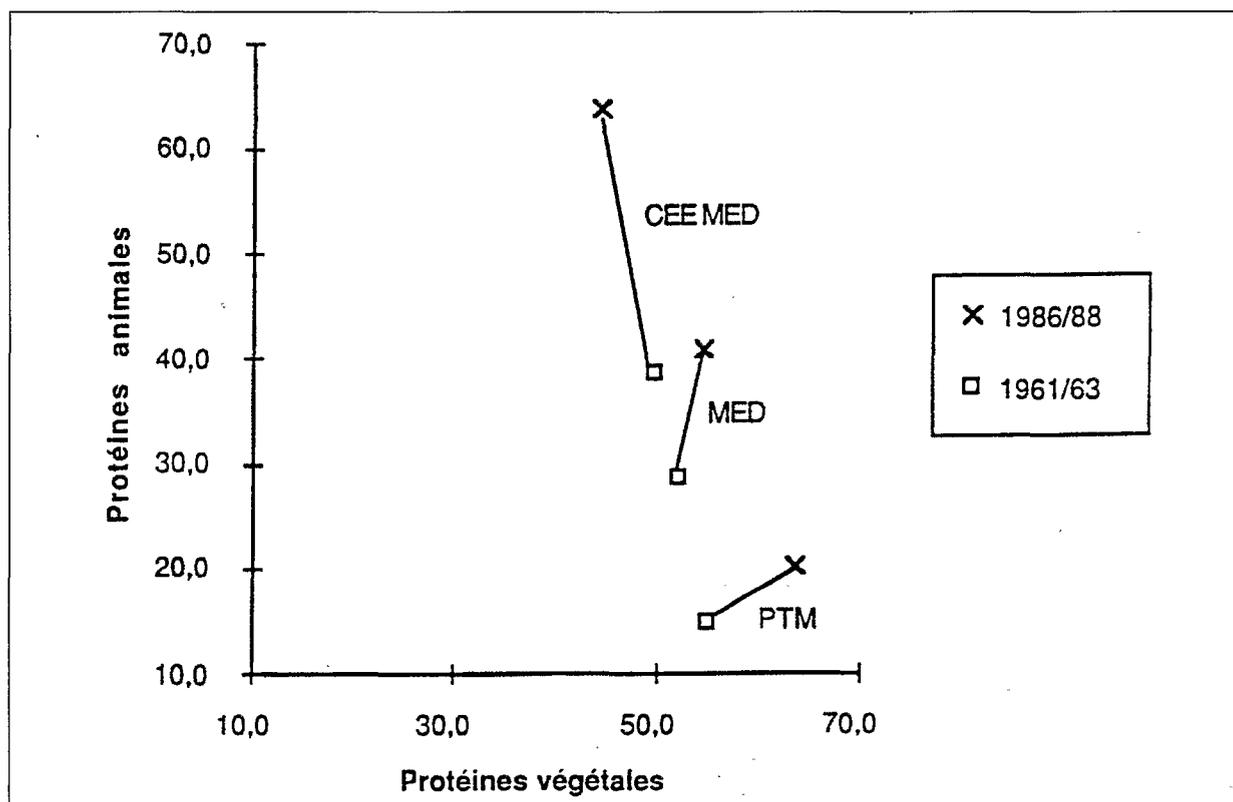
Source : nos calculs d'après Medagri 1993 (données FAO, Bilans alimentaires).

Tableau 4. Rations en protéines

Pays	Protéines animales			Protéines végétales		
	1961-63	1986-88	diff.	1961-63	1986-88	diff.
CEE-MED	38,6	63,8	25,2	49,8	44,5	-5,3
PTM	15,0	20,2	5,3	55,2	63,7	8,4
Ens. MED.	28,5	40,9	12,4	52,1	54,6	2,5

Source : nos calculs d'après Medagri 1993 (données FAO, Bilans alimentaires).

Graphique 2. Evolution structurelle des rations en protéines



Source : nos calculs d'après Medagri 1993 (données FAO, Bilans alimentaires).

3. Industries et échanges agro-alimentaires

A. IAA

Le poids des IAA dans les différents pays méditerranéens est difficile à apprécier compte tenu de l'insuffisance de statistiques pour certains pays. On peut cependant les estimer, en 1990, à une cinquantaine de milliards de dollars en valeur ajoutée (industries alimentaires et boissons, hors tabac).

On observera le poids écrasant des 3 pays de « l'arc latin » (France, Espagne, Italie), qui représentent les 3/4 des IAA de la zone ; la France représentant à elle seule près de la moitié⁹.

Tableau 5. Valeur ajoutée des IAA (moyenne 85/88)

		Valeurs (milliards \$)	%
CEE-MED		36,0	80
dont	France	19,5	43
	Espagne	7,9	18
	Italie	6,9	15
	Grèce	0,9	2
	Portugal	0,8	2
PTM		9,0	20
dont	Yougoslavie	3,6	4
	Turquie	1,6	3
	Egypte	1,1	2
	Israël	0,9	2
Total Méditerranée		45,0	100

Source : d'après Medagri 1993 (données ONU, Annuaire de statistiques industrielles 1988).

B. Les échanges agro-alimentaires

La structure des échanges agro-alimentaires en Méditerranée et leur évolution ces 25 dernières années, complète les enseignements résultant de l'étude du produit agricole et des consommations alimentaires. L'ensemble méditerranéen connaît un déséquilibre de ses échanges agro-alimentaires, signe de son insuffisance globale à satisfaire ses besoins. Contrairement aux idées reçues, ce déséquilibre s'est plutôt réduit ce dernier quart de siècle, les exportations, qui couvraient en moyenne 2/3 des importations, en couvrent actuellement les 3/4. Cette amélioration est due à la vigueur des exportations qui ont augmenté plus rapidement que les importations (9,4 % contre 8,7 % en taux moyens annuels).

Ce résultat global sur la région synthétise des situations très hétérogènes, par zone et par pays.

Les pays de la CEE Méditerranéenne représentent 3/4 des importations agro-alimentaires et près de 9/10 des exportations de l'ensemble méditerranéen. Ils enregistrent une sensible amélioration de leur taux de couverture (X/M de 0,52 à 0,86), amélioration qui est liée à l'importance de la croissance des exportations par rapport à celle des importations (10,7 % contre 8,5 % en taux moyens annuels).

Tableau 6. Evolution des échanges agro-alimentaires méditerranéens

Zones	1961-65 (millions \$)	1986-89 (millions \$)	Taux annuel (%)
Ensemble MED			
M	7970	62448	8,7
X	5164	48257	9,4
X-M	-2,806	-14,191	
X/M	0,65	0,77	
CEE-MED			
M	6247	47921	8,5
X	3271	41290	10,7
X-M	-2976	-6631	
X/M	0,52	0,86	
PTM			
M	1723	14527	8,9
X	1893	6967	5,3
X-M	170	-7560	
X/M	1,1	0,48	
Maghreb			
M	504	4918	9,6
X	525	942	2,4
X-M	21	-3976	
X/M	1,04	0,19	
Machrek			
M	584	5790	9,4
X	561	1233	3,2
X-M	-23	-4557	
X/M	0,96	0,21	
Autres PTM			
M	635	3819	7,6
X	807	4792	7,6
X-M	172	973	
X/M	1,27	1,25	

Source : nos calculs d'après *Medagri 1993* (données FAO, Bilans Alimentaires).

Les pays tiers méditerranéens, en revanche, montrent une évolution très contrastée. Alors que leurs exportations agro-alimentaires n'augmentent qu'à un taux réduit (5,3 %), leurs importations augmentent plus fortement (près de 9 %). Ceci amène une détérioration de leur balance agro-alimentaire, le taux de couverture X/M chutant de 1,1 à 0,48.

Par sous-région, les contrastes apparaissent encore plus nettement. Ils opposent, au sein des PTM, les pays de la rive sud aux autres pays tiers, qui, en raison notamment de la performance de la Turquie, restent excédentaires (X/M de 1,25). En revanche, Maghreb comme Machrek connaissent une détérioration accentuée de leur échanges agro-alimentaires ; l'évolution du rapport X/M est spectaculaire (de 1 à 0,20 en moyenne). Cela est dû, dans l'un et l'autre cas, à la très forte croissance des importations, par rapport aux exportations (entre 9 et 10 % en taux moyen annuel, contre 2 à 3 %).

En **conclusion**, la région méditerranéenne reflète bien, dans le domaine agro-alimentaire, cette opposition Nord-Sud qui est également sensible dans le domaine démographique et dans d'autres secteurs d'activité.

Il conviendrait certes d'affiner encore plus l'analyse à la fois par pays, par régions et par catégories sociales. C'est ainsi que l'on observe des différences importantes entre le nord et le sud de l'Italie ou de l'Espagne, entre l'est et l'ouest de la Turquie, etc.¹⁰

Cette dichotomie Nord-Sud paraît cependant assez nette pour constituer le fait majeur sur lequel il faut s'appuyer avant toute tentative de prospective.

II – Les dynamiques agro-alimentaires

Après un bref rappel des différents systèmes agro-alimentaires existant en Méditerranée, nous mettrons en relief leur interaction dans les différents pays de la région.

1. Une typologie des systèmes agro-alimentaires méditerranéens

Une étude des différentes composantes agricoles et alimentaires dans la région méditerranéenne a permis de mettre en relief l'existence d'une pluralité de systèmes agro-alimentaires qui coexistent, à de degrés divers, dans les différents pays de la zone.

Nous avons appelé ces différents systèmes : agro-alimentaire traditionnel (AGAT), alimentaire importateur (ALIM), agro-exportateur (AGEX)¹¹.

A. Le système agro-alimentaire traditionnel (AGAT) est fondé sur les liens naturels forts entre les productions de la zone et les modes de consommation de ses habitants.

A l'origine, AGAT comportait les productions végétales bien décrites par Braudel (céréales, vigne, olivier), auxquelles s'ajoutaient les productions animales typées (ovins, caprins, poissons). Comme on le sait, la région méditerranéenne a incorporé progressivement d'autres types de productions, pour lesquelles son climat se révélait favorable ; ainsi les agrumes ou la tomate. Ces produits sont devenus partie intégrante du mode de production méditerranéen et se sont incorporés dans les structures de consommation.

Il existe ainsi, au-delà des divergences liées au niveau de vie et parfois aux interdits religieux, des traits communs aux habitudes alimentaires des pays méditerranéens, par exemple : importance des fruits et légumes, de l'huile d'olive, de la viande ovine, de certains poissons.

C'est cet ensemble production-consommation, conforté par une logistique d'approvisionnement et de distribution relativement simple, que l'on peut définir comme le système agro-alimentaire traditionnel.

Ce système connaît actuellement une crise pour des raisons convergentes qui ont été analysées :

- évolution de la structure démographique ;
- densification des zones littorales et urbaines ;
- évolution des modes de consommation ;
- insertion internationale.

Il est clair qu'actuellement, et dans certains pays depuis plusieurs années, voire des décennies, le système AGAT n'est plus en mesure de faire face aux nouveaux besoins quantitatifs et qualitatifs des populations concernées.

B. Le système alimentaire importateur (ALIM) s'est développé précisément du fait de l'insuffisance du système traditionnel. Son origine est cependant ancienne, la région méditerranéenne ayant de tout temps recouru à des importations de ses zones limitrophes pour la nourriture d'une partie de sa population¹², ou pour certaines denrées non produites dans la région¹³. Cependant la situation actuelle n'est pas comparable par son ampleur, voire sa nature. Pour plusieurs pays, tels que l'Égypte ou l'Algérie, c'est l'alimentation de base, notamment des grandes zones urbaines qui ne peut être couverte que par un recours massif aux importations. Celles-ci comprennent pour l'essentiel des produits végétaux, en utilisation directe pour la consommation humaine (blé), ou indirecte là où la mise en place d'unités de production animale a nécessité des aliments importés. Elle peut cependant concerner des produits animaux, souvent à partir de produits déjà transformés (poudre de lait).

Le système ALIM est maintenant dominant dans plusieurs pays du Sud, en complément ou en substitution avec le système agro-alimentaire traditionnel. Il tend à faire de la zone méditerranéenne concernée un lieu d'affrontements des grands exportateurs mondiaux de produits alimentaires, en particulier pour les céréales¹⁴.

C. Le système agro-exportateur (AGEX) est lié à un autre aspect de l'insertion de la région méditerranéenne dans les systèmes d'échanges internationaux. Il exprime cette fois la capacité pour certains pays et pour certains produits, de jouer un rôle actif à l'exportation. En dehors du cas particulier de la France, dont on a rappelé à plusieurs reprises que sa puissance agro-alimentaire n'était pas spécifiquement méditerranéenne, le système AGEX concerne principalement les productions et les zones bénéficiant d'avantages de compétitivité : fruits et légumes en général, en particulier tomates et agrumes, vins et huile d'olive évidemment...

Ces positions de compétitivité sont très perceptibles dans certaines zones, par exemple les plaines alluviales (vallées du Pô, de l'Ebre, région de Valence, d'Izmir, d'Adana, etc.).

Ce système s'appuie, au-delà d'exploitations agricoles performantes, sur un appareil de transformation, de conditionnement et une logistique efficace, en relation directe avec les grandes centrales d'achat de la grande distribution.

Le système AGEX est en effet intégré dans le système mondial, plus particulièrement européen. La zone méditerranéenne apparaît alors, dans un ensemble économique euro-méditerranéen, comme une zone de spécialisation dans certaines productions, essentiellement fruits et légumes, devenant en quelque sorte le « jardin de l'Europe ».

2. L'interaction des différents systèmes agro-alimentaires dans les pays méditerranéens

La typologie esquissée ci-dessus apparaît, à des degrés divers, dans les différents sous-ensembles géo-économiques de la zone, voire à l'intérieur de chaque pays.

On peut dresser les grandes lignes de ce tableau « impressionniste », où se mêlent les différents modèles agro-alimentaires.

A. La zone de la CEE méditerranéenne s'oppose à la fois à celle de l'Europe tempérée et aux pays tiers méditerranéens. Les trois modèles de base y sont présents dans les différents pays concernés :

• **La France** est, comme on l'a rappelé, à cheval entre la zone tempérée et la zone méditerranéenne. Si globalement elle dispose d'une économie agro-alimentaire puissante, tant au niveau de la production que de l'appareil de transformation et de commercialisation, il n'en va pas de même pour sa région méditerranéenne. Celle-ci s'appuie sur une agriculture beaucoup moins puissante et qui n'est significative que sur certains produits (vins, fruits et légumes, ovins, caprins), au demeurant bien significatifs des spécificités méditerranéennes¹⁵.

Cette région méditerranéenne française peut être ainsi caractérisée par rapport à la dynamique des systèmes agro-alimentaires :

- ❑ Le modèle AGAT reste présent mais est en recul, compte tenu de l'uniformisation des normes de consommation, malgré le maintien de certaines traditions.
- ❑ Le modèle ALIM est en essor, avec la réserve particulière que cet approvisionnement extérieur à la zone vient du reste du territoire français. Il concerne particulièrement les zones urbaines et les stations de tourisme¹⁶.
- ❑ Le modèle AGEX se développe lentement, compte tenu de la concurrence qu'il subit des pays voisins. Il s'appuie sur les produits bénéficiant d'une appellation d'origine contrôlée (vins, fromages, charcuterie).

Compte tenu de l'uniformisation des stratégies territoriales, la France méditerranéenne est, plus que d'autres régions d'Europe, concernée par le phénomène de la grande distribution, pour lequel la France est leader, et qui constitue une composante majeure de la dynamique agro-alimentaire¹⁷.

• **L'Italie** est la première puissance agro-alimentaire spécifiquement méditerranéenne. Le modèle AGAT y reste très important, les normes de consommation, malgré leur évolution récente, restant marquées par certains traits caractéristiques du mode de consommation méditerranéen (pâtes, tomates, huiles, etc.). Cette persistance est à l'origine d'une industrie agro-alimentaire importante (ex. : Barilla), même si elle est largement pénétrée par des capitaux étrangers, notamment français (ex. : BSN).

Le modèle ALIM est lui-même vigoureux, compte tenu de l'écart entre la demande alimentaire soutenue par un marché intérieur important et l'offre de produits agricoles. Cet écart concerne particulièrement les productions animales, et plus généralement les produits non-méditerranéens, dont la demande est liée à l'uniformisation des modes de consommation. Cela entraîne d'importantes importations qui situent l'Italie au premier rang des importateurs méditerranéens.

Le modèle AGEX est relativement très peu présent, compte tenu de l'importance du marché intérieur. Il concerne cependant des produits de qualité particulière¹⁸. (ex. : jambon de Parme), ou des produits dont la matière a été importée et qui sont réexportés après transformation (ex. : huile d'olive).

• **L'Espagne** est la seconde puissance agro-alimentaire véritablement méditerranéenne, et celle dont les transformations ont été les plus importantes ces dernières décennies, du fait de l'entrée dans la CEE et de la dynamique qu'elle entraîne.

Le modèle AGAT reste prédominant mais est en recul, compte tenu de l'évolution rapide des modes de consommation, et du rattrapage progressif par rapport aux moyennes européennes.

Le modèle ALIM y est en croissance, compte tenu de ce qui précède, et de la perte de compétitivité de certaines productions traditionnelles par rapport à celles de l'Europe tempérée¹⁹.

Le modèle AGEX est en forte expansion, et a bénéficié incontestablement de l'adhésion communautaire. Il concerne plus particulièrement le secteur des agrumes pour lequel l'Espagne a acquis une position de compétitivité indéniable.

• **Le Portugal et la Grèce** sont des petits pays en termes de poids agro-alimentaire, en dessous des moyennes européennes pour les indicateurs de productions, mais s'en rapprochant au niveau de ceux de consommation. Dans ces deux pays, le modèle AGAT reste important, ALIM correspond à l'approvisionnement urbain et touristique, AGEX est cantonné sur certains produits de qualité (ex. : porto).

B. Les pays tiers méditerranéens, s'ils connaissent une situation globalement plus déséquilibrée que ceux de la Communauté, présentent une variété nécessitant une analyse par sous-zone et pays.

• **Le Maghreb** est lui-même dans une situation hétérogène compte tenu des caractéristiques de chaque pays et des politiques suivies en matière agricole et alimentaire.

. **L'Algérie** a subi plus que d'autres les contrecoups des changements de ces politiques. Le secteur agricole est désorganisé et l'industrie alimentaire dépend largement d'un approvisionnement étranger. En conséquence, le modèle ALIM est prédominant, AGAT étant en régression et AGEX devenu inexistant.

- . **Le Maroc**, a l'opposé, connaît une certaine expansion de son potentiel agro-alimentaire. Les trois modèles de référence coexistent :
 - AGAT sur l'ensemble du pays, notamment les zones rurales,
 - ALIM pour l'approvisionnement des grandes zones urbaines, notamment la métropole Casablanca-Rabat,
 - AGEX, pour certains produits (ex. : fruits) pour lesquels le Maroc est devenu un compétiteur international efficace, en concurrence sur les grands marchés européens avec les pays de l'Europe du Sud.
- . **La Tunisie** se situe en position médiane par rapport aux deux pays précédents : son agriculture a été moins désorganisée que celle de l'Algérie et ses performances à l'exportation sont plus faibles que celles du Maroc.
- . **La Libye**, à l'image des pays bénéficiant d'une rente pétrolière, a un système agro-alimentaire qui, malgré les « grands travaux » entrepris²⁰, reste essentiellement fondé sur le modèle ALIM.

● **Le Machrek arabe** connaît une évolution comparable à celle du Maghreb, avec, là également, des nuances par pays.

- . **L'Égypte** présente la situation la plus préoccupante, dans la mesure où elle connaît un écart grandissant entre les besoins alimentaires d'une population en accroissement et les capacités offertes par une agriculture limitée par des contraintes naturelles, notamment en eau et terre. En conséquence, si le modèle AGAT reste important, il est en régression sensible, au profit du modèle ALIM, qui devient fondamental, notamment pour l'approvisionnement des grands centres urbains. AGEX est en diminution sensible, cantonné à quelques produits agricoles non-alimentaires (ex. : coton).
- . **L'ensemble Jordanie, Liban, Syrie** a un poids agro-alimentaire qui reste limité, qui est hypothéqué par la situation de crise que connaît la région et qui a entraîné, en particulier pour le Liban, une désorganisation profonde des économies des pays concernés²¹.
- . **Les pays du Golfe** bénéficient, sauf exception (Yémen), d'importantes rentes pétrolières, qui ont permis à la fois l'élévation des normes de consommation alimentaire sur la base du modèle ALIM, et d'autre part des investissements dans le secteur agricole, permettant une modernisation, à un prix de revient prohibitif, de ce secteur (ex. : céréales en Arabie Saoudite).

● **Les autres pays tiers méditerranéens** constituent une dernière catégorie très hétérogène.

- . **La Turquie** domine incontestablement l'ensemble de la zone et tend à devenir une puissance régionale, notamment dans le domaine agro-alimentaire. Son agriculture s'est modernisée ces dernières décennies et ses performances devraient s'accroître avec la mise en oeuvre de grands programmes, comme celui du GAP²².

Les normes de consommation alimentaire restent faibles et leur accroissement devrait, avec le dynamisme démographique, constituer un marché intérieur potentiel considérable. En conséquence, le modèle AGAT devrait continuer à rester prédominant, signe de l'autosuffisance agro-alimentaire de la Turquie.

Compte tenu du poids relatif de la Turquie par rapport à ses partenaires, la composante AGEX joue un rôle non-négligeable dans la dynamique agro-alimentaire de la zone.

- . **Israël** constitue un cas particulier dans cette zone, à la fois par le degré élevé de modernisation de son système agro-alimentaire (que ce soit l'agriculture ou les modes de consommation) et par l'internationalisation très élevée de ce système, qui en fait un acteur reconnu sur les marchés internationaux. AGEX et ALIM sont l'un et l'autre importants, signe de l'insertion du pays dans les échanges internationaux.

- . **Les pays balkaniques** (hors Grèce) sont actuellement en pleine crise à la suite de la désintégration du bloc soviétique et des conflits qui ont depuis éclaté dans la zone. Leur dynamique agro-alimentaire, en conséquence, ne peut faire l'objet d'analyse prospective, sinon dans des scénarios très hypothétiques.

III – Essai de prospective agro-alimentaire

Cette analyse prospective sera esquissée selon les trois scénarios retenus et correspondant respectivement à un prolongement des tendances actuellement observables, à une vision pessimiste d'aggravation des crises et, enfin, à une perspective plus optimiste.

1. Le scénario tendanciel : la poursuite de la dérive alimentaire des continents

Ce scénario repose sur les hypothèses suivantes :

- maintien des tendances démographiques actuelles, avec début de la transition démographique pour certains pays du Sud ;
- déplacements internes de la population vers les zones urbaines, et plus généralement le littoral ;
- évolution limitée des modèles de consommation ;
- évolution moyenne de la productivité agricole ;
- poursuite de l'intégration européenne, concernant les cinq pays méditerranéens, en particulier effets de la réforme récente de la PAC ;
- accords de coopération limités entre pays tiers méditerranéens et CEE/PTM ;
- crises nombreuses mais pas de conflits majeurs en termes politiques, religieux ou militaires.

La mise en oeuvre de ces différentes hypothèses, dans le cadre de la dynamique agro-alimentaire esquissée ci-dessus, aboutit à ce que l'on peut qualifier comme « la poursuite de la dérive alimentaire des continents ». Plus exactement, ce scénario oppose deux blocs principaux : la CEE-Méd et l'ensemble Maghreb-Machrek, avec une situation intermédiaire, celle de la Turquie, et une interrogation majeure liée à la crise actuelle, celle des Balkans.

A. La CEE méditerranéenne devrait, si la construction européenne continue, se renforcer progressivement. Les normes de consommation des pays concernés devraient se rapprocher de la moyenne européenne, en particulier pour les plus récents membres (Espagne, Grèce, Portugal). Cela donne quelques points de progression possible pour des marchés alimentaires par ailleurs en croissance très limitée en Europe.

Cette perspective explique que les grands groupes alimentaires internationaux aient développé une stratégie euro-méditerranéenne spécifique (ex. : BSN).

Parallèlement, ces pays adoptent de plus en plus les formes modernes de distribution, à partir de grandes et moyennes surfaces.

Ces deux évolutions parallèles, au niveau des IAA d'une part, et de la distribution, d'autre part, devraient mettre en relief une concentration au profit de centres de décision extérieurs à la zone. De plus en plus, les acteurs majeurs des pays de la Méditerranée communautaire seront, du fait de la logique même de l'intégration européenne, situés dans la zone nord ou centrale de ce nouvel ensemble économique²³.

Cette mise en place d'une série « d'oligopoles bilatéraux à franges »²⁴, dans les différents secteurs de l'agro-alimentaire européens, ne devrait pas être sans conséquence sur l'évolution du produit agricole et de sa structure.

Parallèlement aux effets de la réforme de la PAC, qui vise à limiter les productions et à favoriser le gel des terres, cette structure concentrée peut entraîner une vulnérabilité accrue d'un nombre élevé de zones de productions méditerranéennes, notamment dans les régions défavorisées, comme les zones de montagne.

Malgré les efforts qui seront prodigués (aides communautaires, actions de l'Etat et des collectivités territoriales), on risque d'aboutir à une dualisation des espaces régionaux à l'intérieur de l'Europe, voire de sa façade méditerranéenne.

B. L'ensemble Maghreb-Machrek, c'est-à-dire les pays arabes de la façade méditerranéenne, devraient voir leur situation stagner globalement. Certes, des efforts de production et de productivité sont envisageables et prévisibles dans plusieurs pays, tels que le Maroc, la Tunisie ou la Jordanie. Mais ils risquent cependant d'être insuffisants pour faire face à la demande alimentaire accrue liée à la croissance démographique, même si les tendances à la transition démographique se confirment.

En conséquence, on devrait assister à un développement croissant du modèle de référence ALIM, basé sur des importations massives pour faire face notamment aux besoins des populations urbaines. Cela est particulièrement le cas de pays comme l'Algérie ou l'Égypte. Les limites de la croissance de ce

modèle ALIM, par ailleurs coûteux en devises, peuvent peser sur l'amélioration des rations alimentaires qui, jusqu'à présent, a été sauvegardée.

Ainsi, en dehors des cas particuliers constitués par la Libye (qui est à rattacher aux groupes de pays à faible population et forte rente pétrolière, comme ceux du Golfe) et par Israël (qui se situe dans un autre contexte), le scénario tendanciel fait présager une dualisation accrue entre CEE méditerranéenne et ensemble Maghreb-Machrek, dualisation plus forte que celle qui perdure au sein de la CEE entre le nord et le sud de l'ensemble européen.

C. La Turquie se situe dans une position intermédiaire qui symbolise bien sa situation charnière entre les deux continents. Les progrès de son agriculture, les incidences de la mise en valeur du programme GAP, devraient lui permettre d'améliorer sensiblement l'approvisionnement d'un marché intérieur en forte croissance, voire de sa position d'exportatrice nette auprès des pays voisins, qu'ils soient au nord-ouest (Balkans), au nord-est (ex-Union Soviétique) et au sud (Moyen-Orient).

Cette perspective devrait renforcer la position de la Turquie comme puissance régionale dans un ensemble géopolitique en crise.

On comprendra que l'on ne saurait parler de scénarios tendanciels pour les autres pays tiers méditerranéens, tels que ceux constituant l'ex-Yougoslavie.

2. Le scénario pessimiste : la spirale crise-conflits-disette

Ce scénario repose sur des hypothèses démographiques et économiques de base qui ne sont pas fondamentalement différentes du scénario précédent, tant certaines tendances paraissent difficilement réversibles à court terme. En revanche, il s'en démarque au plan géopolitique : les événements régissant les sociétés humaines étant, comme on le sait, des plus versatiles.

On peut envisager l'aggravation de certaines des crises récentes ou actuelles de la région méditerranéenne :

- tensions politiques et religieuses à l'intérieur de différents pays méditerranéens ;
- révolutions radicalisantes (type Iran), dans tel pays du Sud ou de l'Est ;
- persistance et aggravation de conflits locaux (Moyen-Orient, Balkans, Caucase...) ;
- opposition CEE-PTM faisant de la Méditerranée une zone frontière sur laquelle les logiques sécuritaires l'emportent ;
- tensions à l'intérieur de la CEE, entre pays, voire entre régions, pouvant aboutir à un blocage, voire une rupture du processus communautaire.

Il est clair qu'il n'est pas besoin que ces hypothèses se réalisent simultanément – chacune d'entre elle pouvant avoir un impact propre – même si leur juxtaposition constituerait un véritable « scénario catastrophe ». Selon leur degré de réalisation, on pourrait assister, dans le domaine agricole et alimentaire, ici mis en perspective, aux conséquences suivantes :

Pour la CEE méditerranéenne, on pourrait connaître une dualisation plus marquée entre les régions les plus riches, notamment celles des plaines alluviales et des périmètres irrigués, et les régions moins favorisées, en particulier en zones de montagne. Malgré les efforts des Etats et de la CEE²⁵, cette dualisation peut amener des ruptures et renforcer les tentations de rejet des « suds du Sud », au sein même de la CEE méditerranéenne²⁶.

Pour les pays tiers méditerranéens, les conséquences risquent d'être encore plus marquées selon la réalisation des hypothèses précitées. De tout temps et en tout lieu, la condition *sine qua non* du progrès agricole et alimentaire a reposé sur la sécurité : celle des personnes et des biens, qui est la condition première, celle des marchés et des prix, qui permet aux opérateurs d'entreprendre, etc.

Les différentes crises évoquées ci-dessus, d'origine interne ou externe, politique ou religieuse et, *a fortiori*, les conflits militaires, ne peuvent avoir que des conséquences néfastes :

- orientation des dépenses publiques vers des dépenses militaires, au détriment des investissements productifs ;

- gel des initiatives privées, voire désinvestissements ;
- désorganisation des systèmes de production et d'échanges.

On risque d'observer, là où ces conflits se produisent, une chute de la productivité agricole et du montant des productions elles-mêmes. Le recours massif aux importations alimentaires étant lui-même obéré par le manque de devises et la priorité donnée aux dépenses sécuritaires, les disponibilités alimentaires risquent d'être insuffisantes.

Pour les pays concernés, cela pourrait amener une aggravation des conditions d'alimentation pouvant entraîner des situations de disette auxquelles, jusqu'à présent, la région méditerranéenne a, pour l'essentiel, échappé.

On voit bien comment pourrait se mettre en place une spirale crise-conflits-disette, dont les variables agro-alimentaires seraient à la fois des indicateurs et des facteurs d'une dynamique de déstructuration.

3. Le scénario optimiste : la voie étroite d'une coopération agro-alimentaire euro-méditerranéenne

Comme précédemment, ce scénario ne diffère pas fondamentalement du premier en fonction des indicateurs de base, vu leur inertie. Là également, les hypothèses alternatives sont principalement de type géopolitique :

- pas de conflits majeurs, notamment militaires ;
- priorité donnée dans les pays du Sud au développement économique et social ;
- volonté des pays du Nord d'assurer un concours significatif au co-développement de la zone.

Cette volonté de concertation réciproque pourrait prendre la forme, d'une part de la mise en place de coopérations régionales Sud-Sud, d'autre part d'accords bilatéraux entre la CEE et différents PTM, voire des sous-ensembles (ex. : UMA).

Dans le domaine agricole et alimentaire ici analysé, ces accords pourraient concerner la mise en place de procédures conjointes de régulation des flux d'échanges marchands et technologiques.

Les protocoles commerciaux et financiers que les pouvoirs publics (Etats et organismes internationaux) pourraient mettre en place devraient concerner les conditions générales du fonctionnement des différents systèmes agro-alimentaires méditerranéens :

- garantie d'approvisionnement sur la base de contrats à moyen terme pour les biens alimentaires importés (ALIM) ;
- facilités d'exportation également, par des contrats à moyen terme pour les produits du Sud pouvant trouver une place sur les marchés européens (AGEX) ;
- initiatives conjointes pour améliorer les conditions de production agricole et le système de transformation et de commercialisation (AGAT).

Dans le domaine agricole et alimentaire, plus que dans d'autres, il convient cependant de renoncer aux espoirs d'une planification étatique, pour laisser les acteurs eux-mêmes (agriculteurs, industriels, distributeurs, etc.) être des agents actifs de leur développement. Il faut, pour l'essentiel, se contenter de leur assurer les conditions de leurs initiatives, dont on a rappelé que la première est la sécurité.

* *
*

Le progrès agricole et alimentaire, comme la protection de l'environnement, apparaissent plus que jamais à la fois comme des indicateurs de développement et des témoins de la sagesse des peuples.

Notes

1. Cf. F. Lauret et R. Pérez (1992).
2. Les textes historiques, religieux, voire littéraires, témoignent de la diversité des comportements des sociétés méditerranéennes, même au temps de l'époque exceptionnelle d'unité qu'a constituée l'empire romain (cf. les *Mémoires d'Adrien* de M. Yourcenar).

3. Cf. l'annuaire *Medagri* établi par M. Allaya *et alii* (1993), CIHEAM-IAM.M. Egalement le *CD-ROM Aremm* (mis au point par une équipe animée par H. Ilbert) (1993), CIHEAM-IAM.M.
4. Notamment pour certains pays pour lesquels les statistiques agricoles et alimentaires relèvent un peu de la raison d'Etat. Les statistiques officielles apparaissent alors surévaluées. Cependant ces mêmes pays connaissent par ailleurs une "économie souterraine" considérable dont les montants sont par définition mal connus. Ces deux phénomènes agissent en sens contraire, sans que l'on puisse cependant en conclure que l'un compense l'autre.
5. Région méditerranéenne *lato sensu* (pays riverains + Portugal et Mauritanie, mais hors Etats du Golfe).
6. Il convient, en effet, de bien avoir en considération les distorsions liées aux effets de change et celles liées à l'autoconsommation, difficile à cerner.
7. Il convient d'avoir à l'esprit que cette barre de 50 % du budget des ménages consacré à l'alimentation n'a été franchie pour un pays comme la France qu'après la Seconde Guerre mondiale ; ce qui montre l'intensité des mutations socio-économiques enregistrées ces dernières décennies.
8. Il est clair que ces rations moyennes – au-delà de leur fiabilité – peuvent refléter d'extrêmes inégalités selon les catégories de population, voire entre les différentes régions d'un même pays [cf. par exemple étude de M. Padilla et S. Oncuoglu sur la Turquie (1992), in J. Thobie, R. Pérez, S. Kançal (éd.), *Agriculture et industrialisation en Turquie et au Moyen-Orient*, Actes du colloque d'Adana, 29 mai-1er juin 1989, L'Harmattan, Paris].
9. On sait cependant que cette puissance des IAA françaises n'est pas spécifiquement méditerranéenne.
10. Il conviendrait notamment de mettre à part la situation de la France dont le poids considérable dans le domaine agro-alimentaire est, comme on l'a rappelé, essentiellement lié à ses régions non méditerranéennes. On peut considérer que la Méditerranée française représente sensiblement 1/10 de l'ensemble de l'agriculture française ; ce poids moyen dépend évidemment de la limite retenue et varie selon les produits concernés (cf. F. Lauret, 1992).
11. Cf. R. Pérez (1992).
12. Cf. les "greniers à blé" que constituaient autrefois les plaines soudanaises et roumaines.
13. Cf. le commerce ancien des épices par voie terrestre ou maritime.
14. "Un enjeu mondial", selon l'expression de : Allaya M., Labonne M., Papayannakis M. (1988). Cette confrontation concerne surtout, comme on le sait, les USA et la CEE (parmi laquelle la France joue un rôle majeur). Cf. l'étude de Tubiana L. *et alii* (1989) sur "Politiques céréalières et politiques d'approvisionnement en céréales de quatre pays méditerranéens : Maroc, Algérie, Tunisie, Egypte", CIHEAM-INRA, Montpellier.
15. Cf. F. Lauret (1992).
16. Il est bien connu, par exemple, que l'essentiel du poisson vendu dans les stations méditerranéennes vient de la mer du Nord.
17. Cf. travaux de J.C. Montigaud, *Agropolis-Stratégies*.
18. Cf. travaux de J.M. Bouquery, AND-Paris, ou de C. Barberis, Institut National de Sociologie Rurale, Rome.
19. Cela est particulièrement net pour les céréales, qui souffrent d'un différentiel de compétitivité par rapport aux grands bassins de production, notamment français.
20. Projet de "fleuve artificiel" permettant d'irriguer les plaines côtières à partir de réserves fossiles du Sahara.
21. Durant la guerre, un modèle AGEX de type très particulier a été mis en place, en l'occurrence les stupéfiants.
22. *Güneydogu Anadolu Projesi*, ensemble considérable bâti autour du barrage Ataturk, et qui devrait permettre l'irrigation de 1,6 million d'hectares avec des conséquences significatives sur les potentiels de production. (cf article de H. Toepfer, et de A.M. Jouve, B. Igircik, in *Regards sur la Méditerranée* (Annales du Levant, n° 5, co-édité avec Options Méditerranéennes).
23. Cf. le classement actuel et l'évolution prévisible des grands groupes agro-alimentaires européens et des grands groupes de distribution.
24. Travaux d'Agropolis-Stratégies, Montpellier, à partir de la banque de données Agrodatab.
25. Avec la mise en œuvre de programmes communautaires et du type Leader ou PDZR (Programme de développement des zones rurales).
26. Cf. position de la Ligue Lombarde lors des dernières élections régionales italiennes ; une controverse comparable est apparue en Catalogne.

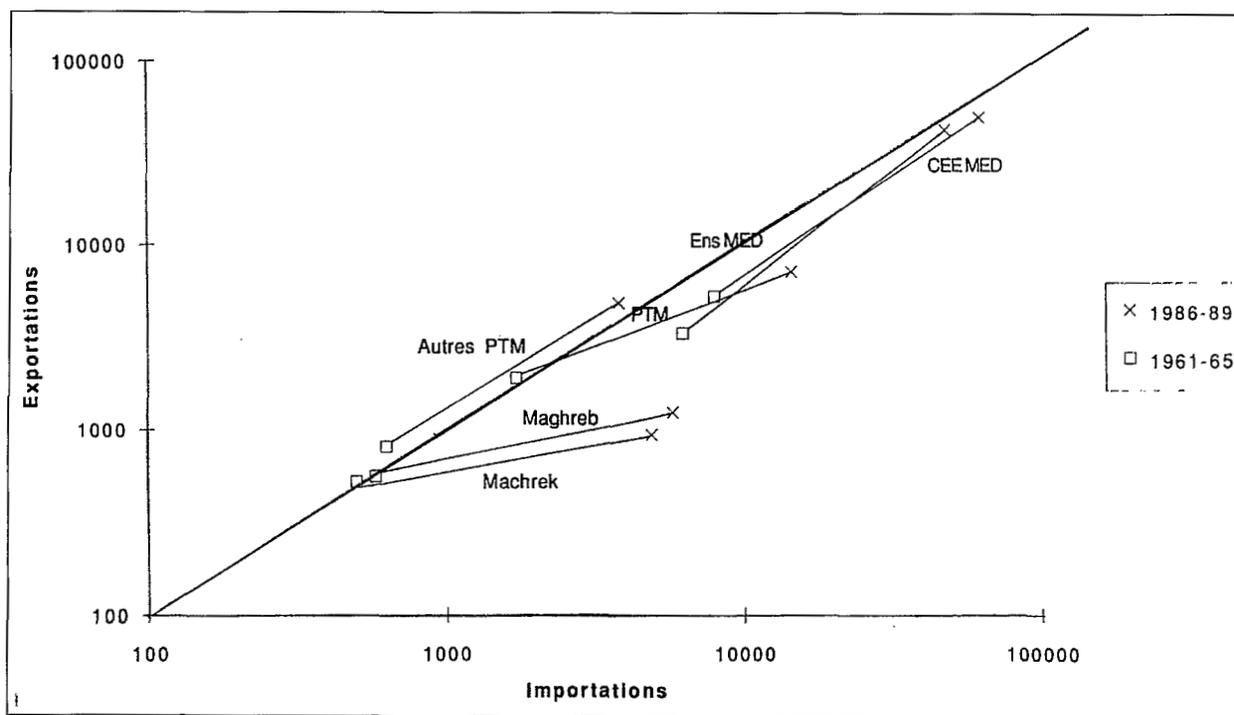
Références

- Allaya, M. *et alii* (1992 ; 1993). *Medagri : annuaire des économies agricoles et alimentaires des pays méditerranéens et arabes*, CIHEAM/IAM, Montpellier, édition 1992, 308 p. ; édition 1993, 370 p.
- Allaya, M. *et alii* (1993). Le secteur agricole et ses perspectives à l'horizon 2000, étude CIHEAM-IAM, Montpellier pour la CEE DGVI, 4 fasc. :
– Algérie (Bédrani, S.), 78 p. ; Egypte (Abdel Hakim, T. ; Aboumandour, M.), 90 p. ; Maroc (Jouve, A.M. ; Belghazi, S.), 113 p. ; Tunisie (Allaya, M. ; Thabet, B.), 100 p.
- Allaya, M. ; Labonne, M. (1993). Développement agricole et agro-alimentaire des PSEM, interactions avec l'espace communautaire, étude TAD-CIHEAM pour la CEE DGXVI, 104 p.

- **Allaya, M. ; Labonne, M. ; Papayannakis, M.** (1988). Les échanges agro-alimentaires méditerranéens : enjeu mondial, CIHEAM/IAM, Montpellier, 219 p.
- **Balta, P.** (1992). *La Méditerranée réinventée : réalités et espoirs de la coopération*, La Découverte/Fondation René Seydoux, Paris.
- **Bouquery, J.M. ; Aviat, D. et alii** (1991). Produits agricoles et alimentaires de qualité, AND-Paris pour la CEE-DG5, 123 p. + an.
- **Gizard, X. (ed.)** (1993). *La Méditerranée inquiète*, Datar-Éditions de l'Aube, 191 p.
- **Lauret, F.** (1992). L'agriculture méditerranéenne française, *Economie Rurale*, n° 211.
- **Lauret, F. ; Pérez, R.** (1992). Meso-analyse et économie agro-alimentaire, *Economies et Sociétés* (Cahiers de l'ISMEA), n° spécial sur "Le développement agro-alimentaire", AG/21.
- **Montigaud, J.C.** (1989). Les filières fruits et légumes et la grande distribution: méthodes d'analyse et résultats, ENSA-INRA, Montpellier, 26 p.
- **Pérez, R.** (1991). Les filières agro-alimentaires en Méditerranée, in *Avenir de l'espace méditerranéen*, Édition Publisud, Paris, pp. 315-330.
- **Pérez, R.** (1992). Les systèmes agro-industriels méditerranéens: une analyse introductive, *Medit*, n°1, pp. 1-14.
- **Rastoin, J.L.** (1992). Perspectives agro-alimentaires méditerranéennes, *Revue Économie et Gestion agro-alimentaire*, n°27, avril 1993, pp. 27-32.
- **Reiffers, J.L. et alii** (CEFI éd.) (1992). La Méditerranée économique, *Economica*, 576 p. + 2 tomes d'annexes (disponibles au CEFI Aix-en-Provence).
- **Reynaud, C. ; Sid Ahmed, A. (éds)** (1991). *L'avenir de l'espace méditerranéen*, CMM-Publisud, Paris, 985 p.
- **Thobie, J. ; Pérez, R. et Kancal, S. (éd.)** (1992). *Agriculture et industrialisation en Turquie et au Moyen-Orient*, L'Harmattan, Paris, 509 p.
- **Tubiana, L. et alii** (1989). Étude des politiques céréalières et des politiques d'approvisionnement en céréales de quatre pays méditerranéens : Maroc, Algérie, Tunisie, Égypte, CIHEAM-INRA, Montpellier, 4 fasc.

Annexes

Graphique 3. Evolution des échanges agro-alimentaires méditerranéens (millions US \$)



Source : nos calculs d'après *Medagri*, 1992, données FAO, Bilans alimentaires.

Disponibilités alimentaires par personne

	Protéines végétales				Protéines animales			
	1961	1971	1981	1990	1961	1971	1981	1990
Espagne	52,30	42,6	39,5	42,0	26,2	40,3	54,1	59,4
France	45,8	37,7	37,8	40,3	54,4	61,7	70,2	72,5
Grèce	56,1	54,6	54,6	53,8	28,7	45,8	53,2	58,6
Italie	52,8	54,4	51,7	49,9	28,9	42,8	52,9	57,3
Portugal	42,8	46,2	39,3	46,8	28,6	35,8	38,2	51,2
Algérie	36,6	38,4	52,2	58,1	11,3	9,6	14,8	17,6
Maroc	47,2	54,8	58,3	69,6	10,0	10,6	12,2	12,4
Tunisie	45,4	51,9	61,1	64,3	11,0	11,2	16,5	19,1
Egypte	52,2	55,0	66,5	69,8	11,3	9,6	14,8	17,6
Turquie	63,9	65,0	65,5	68,7	19,0	18,0	19,7	16,7
Yougoslavie	67,1	65,6	63,2	57,6	21,8	28,1	38,1	40,8

Source : Medagri 93, d'après FAO Agrostat.

Graphique 4. Evolution structurelle des rations alimentaires

